

Notre proposition reconnaît l'importance historique et culturelle du Champs-de-Mars au patrimoine montréalais et vise à le rétablir comme un point central dans la structure de la ville. Les aménagements paysagers forment la base de notre plan. En rétablissant la grille de rues à travers la tranchée de l'autoroute Ville-Marie, ce site deviendra un point de rencontre naturel entre le centre-ville et le Vieux-Montréal.

L'emplacement central du site facilite la création d'un composant résidentiel important dans un environnement durable. Il sera durable dû à la densité, aux espaces publics et au respect des piétons. Le nouveau quartier sera aménagé pour les piétons et les vélos. L'usage mixte est nécessaire à la création d'une communauté vibrante et en sécurité à toute heure du jour et de la nuit. Le logement sera intégré aux usages commerciaux et publics. La circulation de voitures sera dirigée au périmètre pour faciliter le flux renouvelé de vie dans le quartier. Les habitants découvriront toutes les possibilités pour travailler et vivre dans leur quartier.

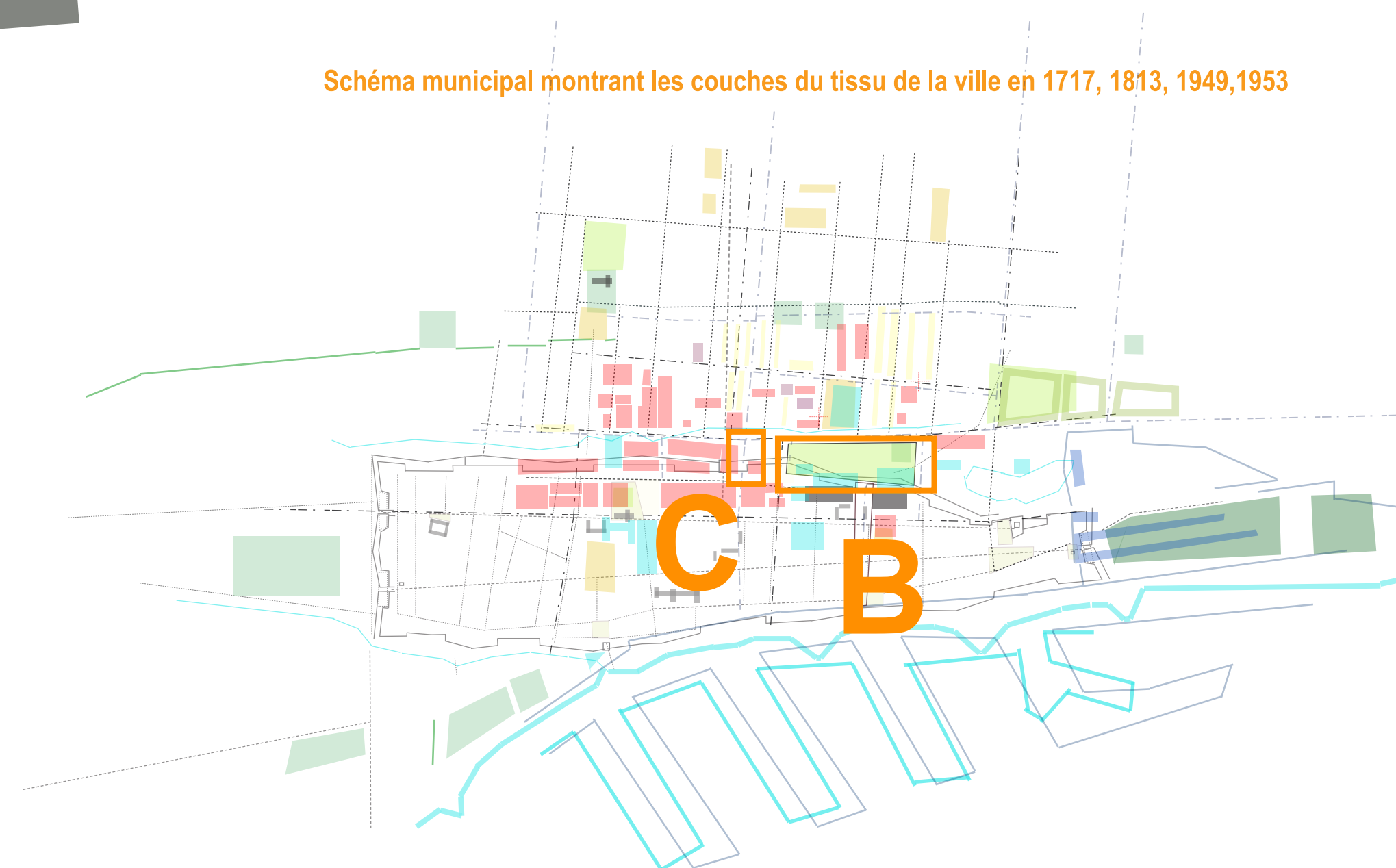
Les immeubles auront quatre à six étages pour maintenir le rapport entre les riverains et la rue. Le stationnement sera limité à certains secteurs pour permettre aux enfants de jouer dehors. Le logement sera de taille flexible pour des revenus mixtes, sauf dans la rue Saint-Urbain où un hôtel à dix étages complémente le palais des congrès avoisinant.

Ce projet utilise surtout des aménagements paysagers (ponts structurés, traitements de surface et d'identité, bancs, arbres, éclairage et trottoirs colorés) qui s'étendent d'une extrémité du site jusqu'à l'autre pour tisser des liens entre le centre-ville et le Vieux-Montréal. Les aménagements bénéficieront les piétons, cyclistes, skateurs et visiteurs. Ils créeront des liens au-dessus de l'autoroute Ville-Marie et relieront les sections séparées de l'avenue Viger et de la rue Saint-Antoine.

Le connecteur culturel, composé de 'ponts paysagers', favorisera une variété riche d'activités et liera tous les éléments du site. Ses bâtiments encadreront les lieux publics. Il sera animé grâce aux sites culturels, commerciaux, communautaires et récréatifs. Au cœur du site, entre les rues de l'hôtel-de-ville et Saint-Dominique, les activités du connecteur répondront aux besoins des habitants des immeubles : garderies, magasins, bureaux, cliniques et stationnement. Le connecteur encadrera des terrains de jeux, jardins et lieux publics.

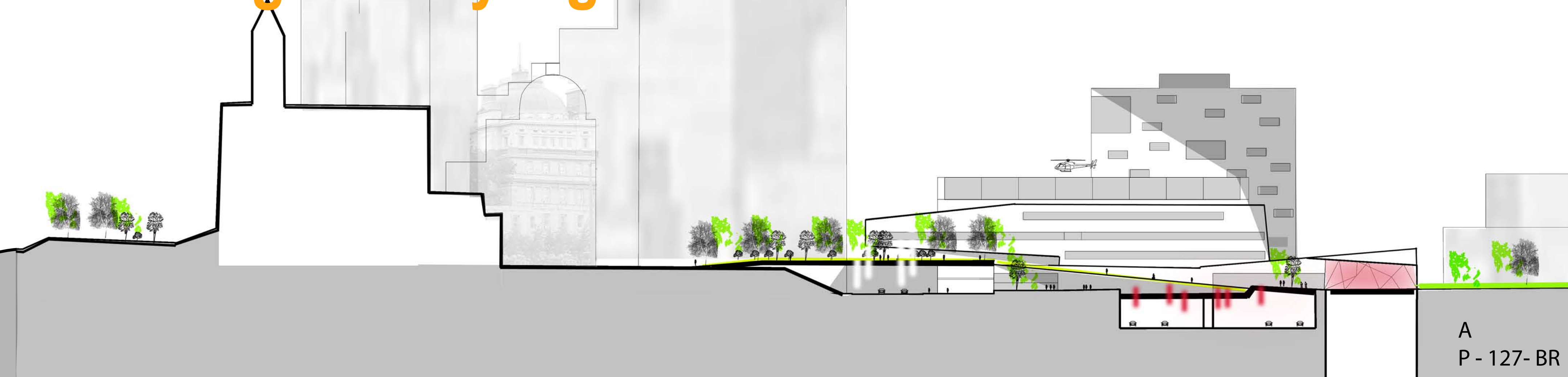
À l'extrémité l'ouest du site, où la rue Saint-Laurent rencontre l'avenue Saint-Antoine, se trouve la vieille porte à la ville. Ici nous proposons un parc, en face du Palais de justice où on pourra déjeuner ou jouer sous les arbres.

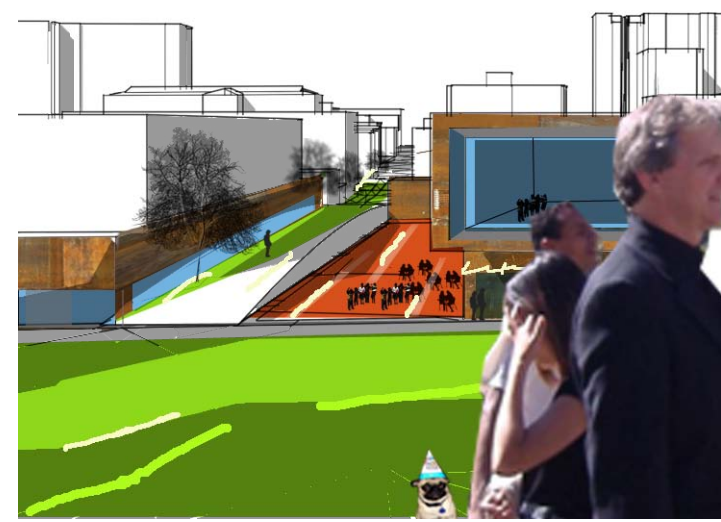
Le connecteur culturel encadrera la station de métro Champ-de-Mars, formant une place principale entourée de galeries d'art, musées et cafés qui compléteront la forme et l'échelle de la station et contribueront au patrimoine culturel montréalais. La place sera illuminée de façon évocatrice et aura au centre un bassin d'eau (ou patinoire) qui reflète et amplifie les qualités vitreuses et éphémères de la magnifique verrière réalisée par Marcel Ferron. Un pont au-dessus de la rue Saint-Antoine créera un parcours direct entre le paysage urbain et le paysage au-delà des murs.



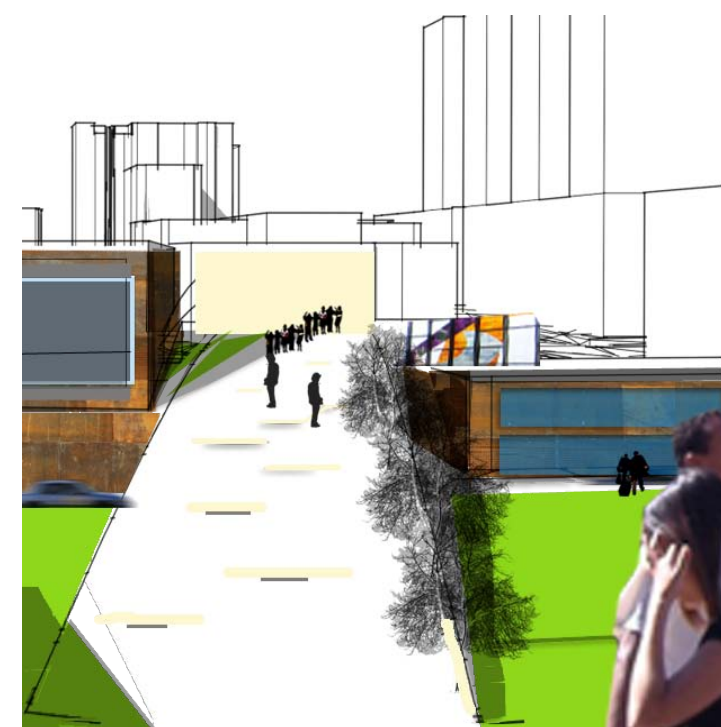
Les Lignes Paysagées de Mouvement et de Lumière

Coupe transversale à travers l'Hôtel de Ville Ouest 1:750





Perspective du point de vue de l'Hôtel de Ville en regardant vers le nord

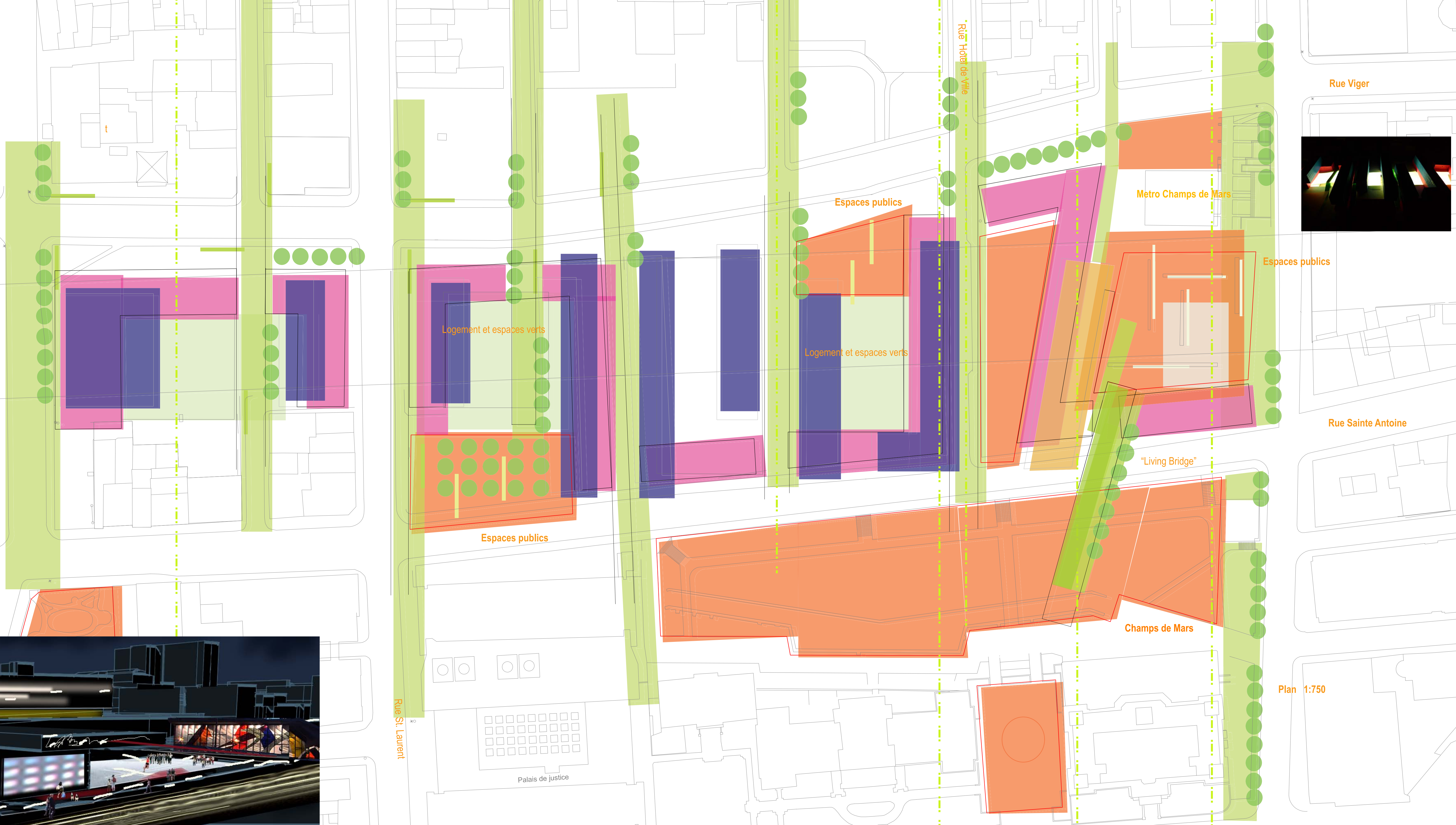


Perspective du point de vue de logement et espaces verts "Living Bridge"



Perspective du point de vue de la station de métro regardant vers rue Viger

Coupe longitudinale Est Ouest 1:750



Les Lignes Paysagées de Mouvement et de Lumière

